

NOTES D'ENQUETE

NEUVY-LE-ROI (37) 07.12.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 7 décembre 1979 vers 21h15, plusieurs personnes circulant sur différentes routes situées sur la commune de NEUVY-LE-ROI (37) observent un phénomène lumineux dans le ciel.

Le lendemain, 8 décembre, le témoin T1 se rend en gendarmerie pour déposer son témoignage. L'enquête de gendarmerie permet de trouver deux autres témoins (T2 et T3), qui sont auditionnés les 8 et 10 décembre.

L'enquête ne permet pas de recueillir d'autre information, mis à part des aboiements entendus depuis une ferme des environs.

L'enquête est close le 12 décembre, puis le dossier est transmis au GEPAN le 17 décembre, qui le classera en « C ».

3 – REEXAMEN DU CAS

Les témoignages et la description du phénomène sont précis, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

Il est à noter que les témoins étaient répartis en deux groupes :

- T1 circulait seule à bord de son véhicule, empruntant la D33 de Neuvy-le-Roi (37) en direction d'Epeigné-sur-Dême (37), vers 21h15. C'est à la sortie de Neuvy-le-Roi que le témoin aperçoit le PAN, en direction de l'Est. Ce témoin pense d'abord à l'éclairage du radar du centre des Hauts-Montas, à Marray (37), ce qui confirme bien que le PAN était visible en direction de l'Est. Environ 2 km plus loin, à la hauteur de la ferme Maugenest, T1 voit de nouveau le PAN, toujours dans la même direction, en forme de L majuscule. Le PAN semble avancer vers le Nord, à la même vitesse que le témoin. Le PAN disparaît ensuite derrière les bâtiments de la ferme des Bruères, avant de réapparaître sous la forme d' « *un parachute de couleur rougeâtre auquel était suspendu une masse noirâtre* ». T1 quitte alors la D33 en empruntant une voie communale sur la droite, en direction du PAN. Cette voie communale n'est malheureusement pas précisée. Le PAN disparaît en direction de la commune des Hermites (37), ce qui le situe vers l'Est-Nord-Est (Figures 1 et 2).

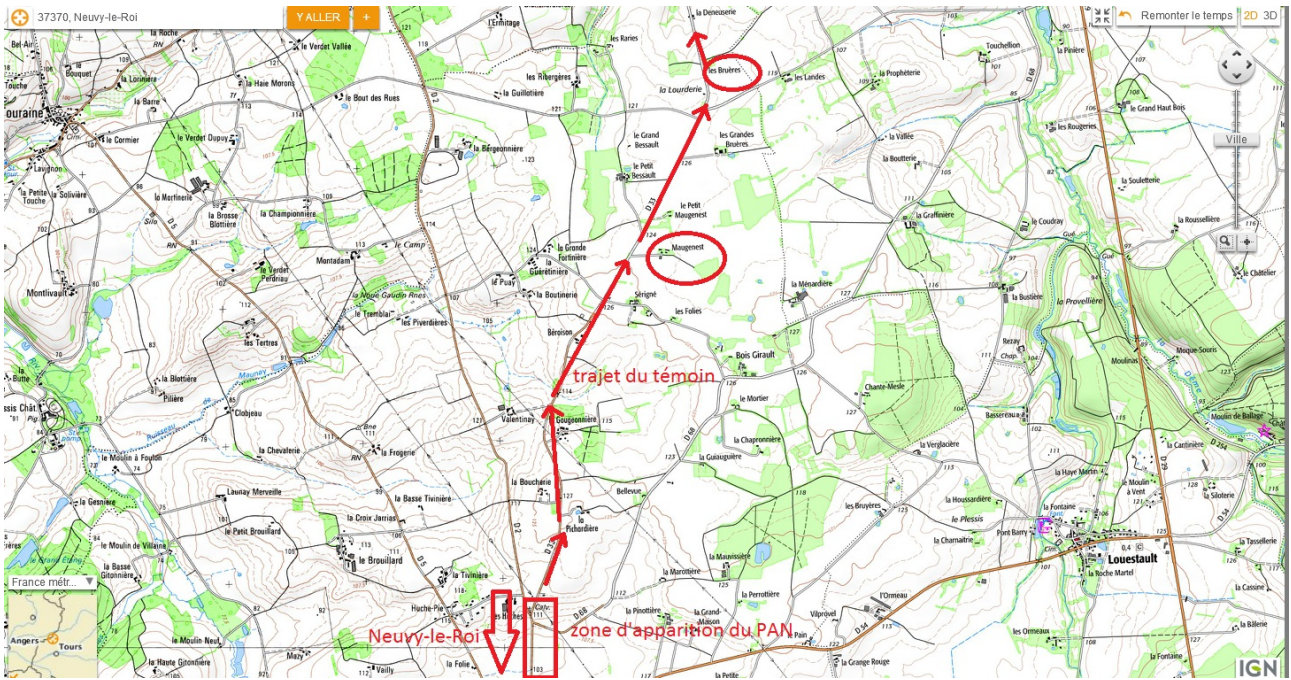


Figure 1 : Géoportail – trajet du témoin T1

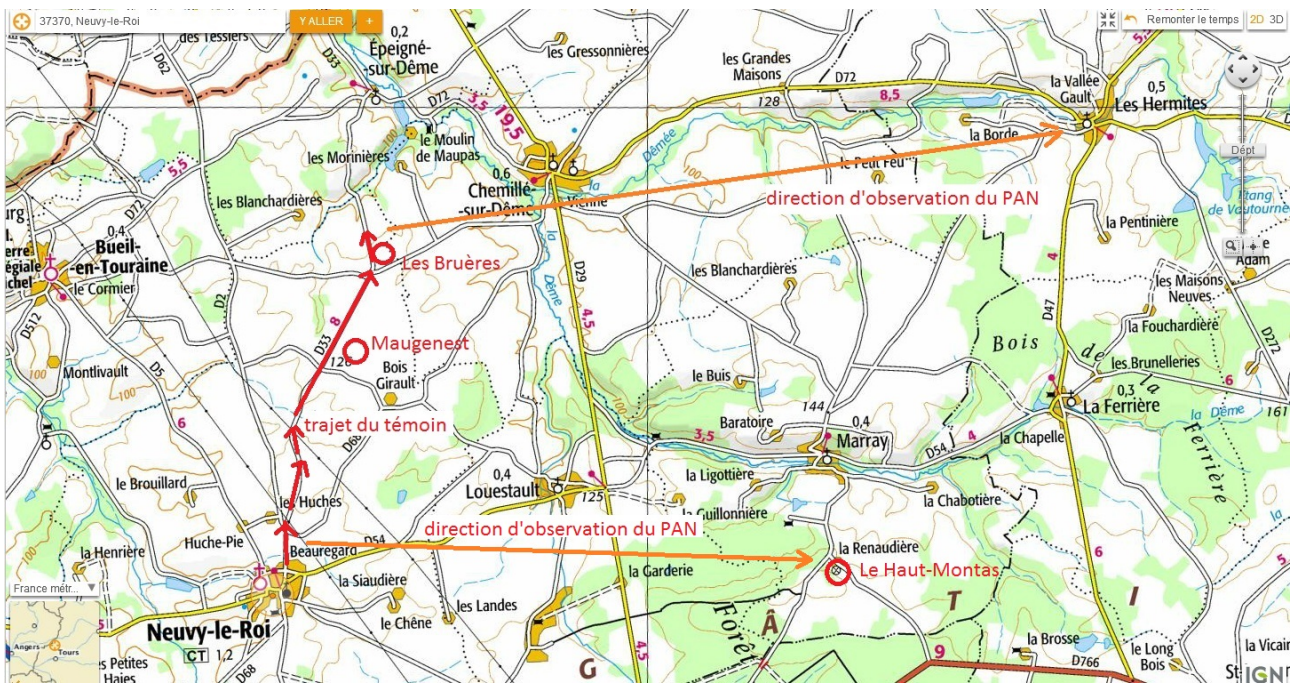


Figure 2 : Géoportail – carte générale de l'observation de T1

Il est à noter que les gendarmes sont allés interroger les habitants des fermes des lieux-dits Maugenest et des Bruères. L'occupant de Maugenest était absent au moment de l'observation. Les deux occupants des Bruères n'ont rien vu, mais ont pu entendre des chiens étrangers à la ferme hurler à la mort vers 21h20, durant 2 à 3 minutes.

- T2 et T3 (fille et père) étaient ensemble, dans la même voiture. Ils étaient accompagnés d'un garçon de 11 ans, qui n'a pas été interrogé par la gendarmerie. Ce groupe de témoin a quitté la gare de Tours vers 20h55, regagnant Neuvy-le-Roi (37) en empruntant la D2, via Rouziers-de-Touraine (37).

C'est aux alentours de cette commune que les témoins aperçoivent le PAN, vers 21h15. Le PAN est décrit comme étant « une énorme boule rouge-orange » visible vers l'Est. Le PAN est visible durant le reste du trajet, qui mesure une douzaine de km, jusqu'à l'entrée de Neuvy-le-Roi. A cet endroit, seul le sommet du PAN était visible (Figure 3).

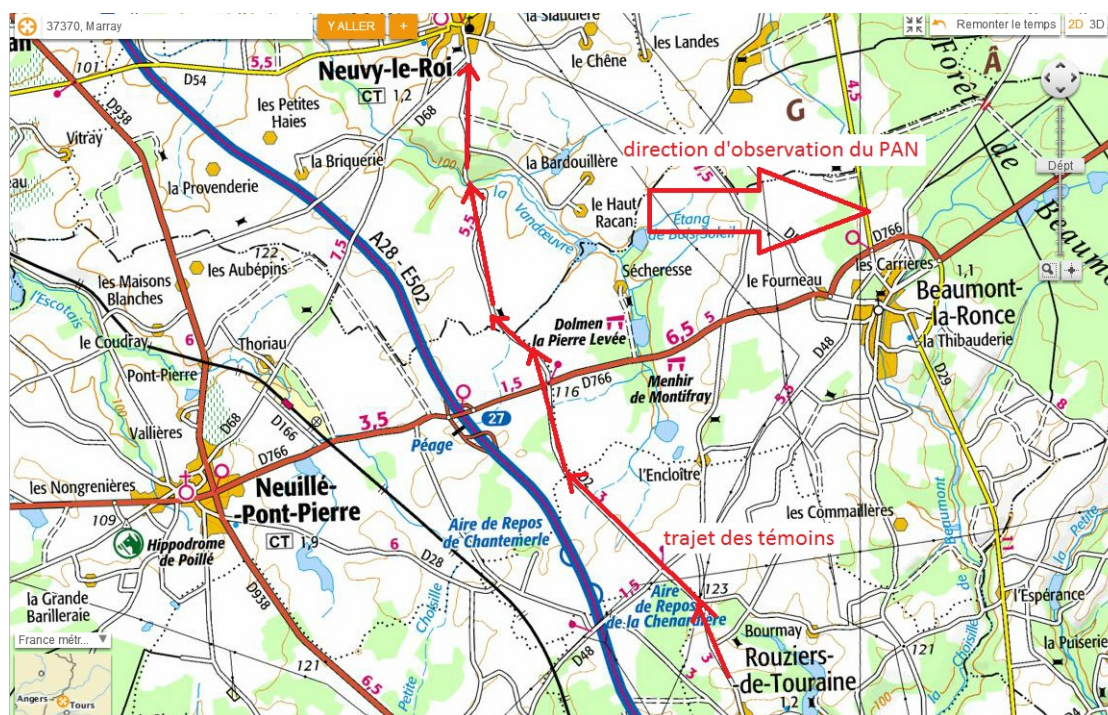


Figure 3 : Géoportail – reconstitution du trajet de T2 et T3
(Note : l'autoroute A28 n'existait pas au moment des faits)

Dans la mesure où les deux groupes de témoins, situés dans une zone géographique proche, décrivent un phénomène similaire, visible dans la même direction (vers l'Est), à un horaire identique, il est très probable que le même PAN soit observé par tous les témoins.

Ce PAN est décrit comme ayant une taille apparente importante : « la grosseur d'un seau », « vu la distance, cette forme me paraissait mesurer 1 mètre de hauteur, 1 mètre à la base et 30 cm de largeur », « ce parachute m'a paru très large (plusieurs mètres), sa hauteur pouvait atteindre 3 ou 4 mètres » (T1) ; « une énorme boule rouge-orange », « elle m'a paru présenter un volume double de celui de la lune » (T2) ; « une énorme boule » (T3).

Sa hauteur angulaire est très faible, puisqu'il est masqué par moments par des éléments du paysage (bâtiments, relief) : « sa hauteur devait osciller entre 5 et 10 mètres », « l'apparition a disparu derrière les bâtiments d'une ferme », « elle suivait une trajectoire rectiligne, sans zigzags, à basse altitude, au niveau des arbres » (T1) ; « cette boule semblait se situer à basse altitude », « à la sortie de NEUVY LE ROI, je ne voyais plus que le sommet de la sphère dont la base disparaissait derrière un écran » (T2) ; « à l'entrée de NEUVY LE ROI, cette sphère avait presque disparu. Seul le sommet semblait émerger au-dessus d'un écran » (T3).

Tous les témoins décrivent le PAN comme étant éloigné. Sa couleur est toujours décrite comme rouge ou orange.

Les témoins indiquent qu'au moment des faits, il faisait nuit et qu'il ne pleuvait pas. L'obscurité n'était pas totale. T2 mentionne que les étoiles étaient visibles par endroit, ce qui montre que le ciel était au moins partiellement dégagé.

La station météo la plus proche ayant conservée des archives pour la date de l'observation est celle de Tours – St Symphorien (37), distante d'une vingtaine de km. Celle-ci indique que le ciel était couvert à 19h00, avec cependant une visibilité horizontale de 6 km. Il est possible cependant que des éclaircies aient pu se développer en cours de soirée. Les mêmes archives montrent que le ciel était partiellement nuageux à 1h00 du matin, le 8 décembre 1979 (Figure 4).

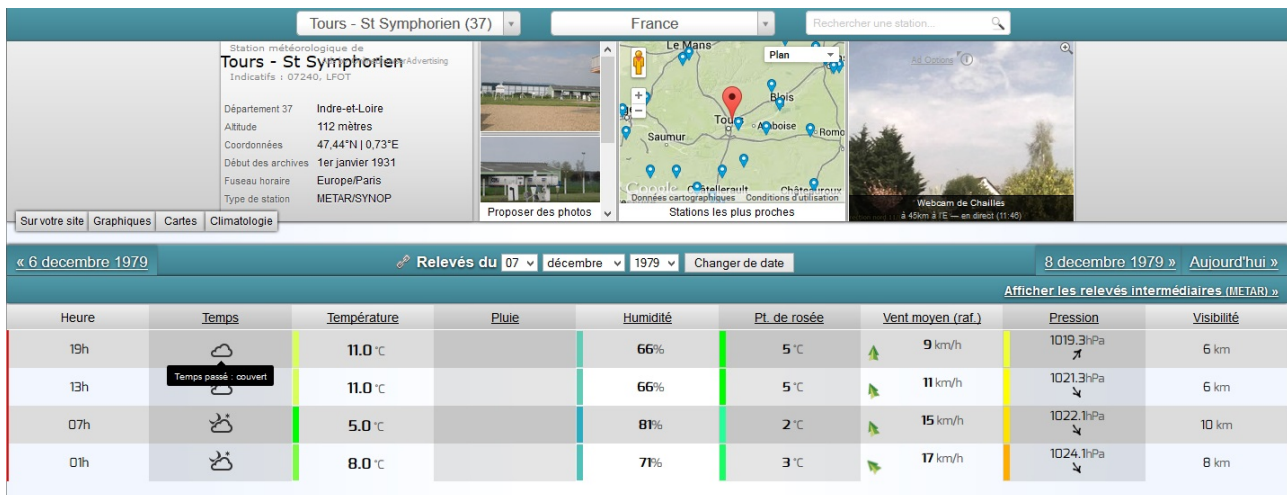


Figure 4 : relevés météo pour la station de Tours – St Symphorien (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (plusieurs minutes, puisque les témoins parcourent plusieurs km) ainsi que le fait que le PAN semble suivre l'un des témoins en parallèle (syndrome dit de « boule suiveuse » : « elle semblait avancer à la vitesse de mon véhicule ») sont tout à fait caractéristiques d'une méprise de type astronomique.

Les détails fournis par les témoins sont d'ailleurs favorables à une telle hypothèse, en particulier celle de la Lune au lever, dans la mesure où le PAN est visible vers l'Est. Il est à noter que T3 pense d'abord à la Lune (« au début, j'ai cru que c'était la lune »), ce qui montre que le PAN a une certaine ressemblance avec notre satellite naturel. Le PAN est d'ailleurs comparé au « soleil levant », ce qui est caractéristique de la Lune à son lever.

Une vérification via Stellarium pour Neuvy-le-Roi (coordonnées : 47°36'12" Nord, 0°35'38" Est) pour le 7 décembre 1979 à 21h15 montre effectivement la présence de la Lune en phase de lever dans le secteur de ciel observé (Figure 5).



Figure 5 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation, et aspect de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confortée par la forme du PAN, parfaitement cohérente avec la phase gibbeuse lunaire, 4 jours avant le Dernier Quartier. De plus, l'azimut de la Lune (67° , c'est-à-dire l'Est-Nord-Est) est parfaitement cohérent avec celui du PAN.

Les changements de forme du PAN décrits par T1 peuvent s'expliquer par la présence de nuages, pouvant masquer une partie de la Lune. La forme de parachute est tout à fait cohérente avec la phase lunaire.

Le fait que le PAN soit décrit par T2 comme deux fois plus gros que la Lune est caractéristique de l'illusion classique faisant paraître la Lune beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est quand elle est sur l'horizon.

Avec une hauteur angulaire de $1,5^\circ$ environ, il était parfaitement normal que la Lune puisse être masquée par moment par le paysage.

Enfin, la couleur du PAN est tout à fait caractéristique de celle de la Lune à son lever.

Les témoins ne mentionnent pas la présence de la Lune, alors qu'elle était visible dans l'axe qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description du PAN fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (plusieurs témoins indépendants), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au lever.

De plus, la Lune était bien présente sur la zone du ciel observée.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers son ressenti (fatigue, conduite de nuit).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé « A », observation liée avec une méprise avec la Lune.